



Eté
2023

Brèves



N°6



Journal d'information des habitants du Brévedent

Edito

C'est en préparant ce petit mot que j'ai appris le décès de Laurent et je ne peux m'empêcher de lui consacrer quelques lignes au risque de froisser sa discrétion et celle de Jeanne. C'est un ami de tous et de toutes qui nous a quittés, obligé d'abandonner le conseil municipal à cause de sa maladie, il restait en lien avec la commune et donnait encore son avis et ses conseils. Il était cultivé, mélomane et rempli d'un humour parfois grinçant mais jamais méchant.

Toutes nos pensées vont vers vous Jeanne et vers Laurent, qu'il repose en Paix sous l'ombre de ce clocher qu'il aimait tant.

La commune, pour certains secteurs, a été encombrée de pelles, d'appareils et même d'un feu rouge (au Brévedent un feu rouge !)

Comme vous allez le lire les projets continuent, l'effacement des lignes qui à la fin de l'année sera effectué à plus de moitié sera terminé fin 2024 sur toute la partie subventionnable, nous restons bien sûr à l'affût d'autres possibilités. Le petit pont n'est pas tout jeune et doit être solidifié. Il fallait évaluer le risque, nous suivons de très près l'étude de rénovation qui doit nous permettre d'enterrer les lignes en surface sous la rivière tout en gardant son charme de briques et de pierres.

Autour de l'aménagement de notre centre bourg, un autre travail qui nous tient à cœur, les réflexions aboutissent et c'est avec plaisir que nous vous en présentons le projet. Un endroit pour tous, petits et grands : jeux et terrain de boules, lieu d'échange avec abris et circulation paisible, lieu d'histoire et de de culture avec le circuit pédagogique, lieu de promenade avec une boucle d'1km pour poussettes et joggeurs. Le projet intègre l'ensemble église, presbytère, lavoir, pont et prairie, et D51 pour conserver ce qui fait le bonheur de nos yeux et de tous ceux qui traversent notre petite commune.

Pas de brèves sans certains rappels, de vie commune.

Pour le traitement de nos déchets, nous disposons aujourd'hui d'un confort de service qui coûte très cher. Essayons de le faire durer le plus longtemps possible et pour cela acceptons une certaine rigueur dans les dépôts de nos sacs. Acceptons de voir ceux des autres devant notre porte car c'est peut-être le seul lieu de collecte possible ! La collecte future sera sans doute certainement plus éloignée, alors profitons ensemble de ce service de proximité. Un grand Bravo au Castel-camping pour sa mini centrale de compostage, nous demanderons à Raphaël et Jessica de nous la présenter en fin de saison, c'est là qu'est notre avenir.... Les haies et les heures de tontes restent encore un problème de voisinage évident, quel dommage ! les haies sont le charme du Pays d'auge et ne sont et seront belles que bien taillées. Leur taille permettrait même d'éviter la pousse de ces belles ronces qui rayent vos voitures Nous avons tous des heures de travail différentes donc des heures de loisirs différentes, invitez votre voisin à prendre l'apéro avec vous quand c'est votre heure cela lui évitera de tondre pendant ce temps sacré du dimanche. Il y a toujours une solution pour vivre en paix avec ses voisins qui malgré tout ne sont pas si nombreux.

N'oubliez pas H2O, l'eau, nous en avons tous besoin et même si nous bénéficions encore de la verdure de nos campagnes, ne gaspillons pas cet élément indispensable à notre vie, respectons les horaires d'arrosage et les consignes un peu strictes mais indispensables pour notre secteur.

Je vous souhaite à tous un bel été que vous passerez peut-être à l'ombre de nos haies, allongés sur de l'herbe verte, en buvant de l'eau fraîche. L'air est bon dans nos campagnes, faisons tout pour pouvoir en profiter encore longtemps et si vous voguez vers d'autres cieux, revenez-nous pleins d'expériences de vie nouvelles et riches.

Un bel été à tous et toutes

Jean-Aimé de Sanderval

EVENEMENTS PASSES AU BREVEDENT

JEUX ET GALETTE, 1^{ère} EDITION
15 JANVIER 2023
ORGANISE PAR L'EQUIPE MUNICIPALE



LES ACCORDS DE LEON, 2^{ème} EDITION
15 AVRIL 2024
ORGANISE PAR L'ART S'EN SORT

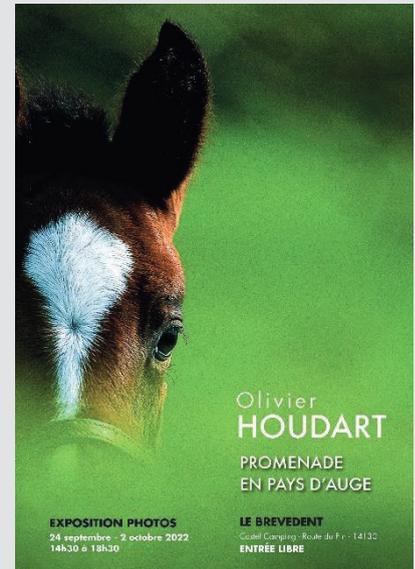




EXPOSITION PHOTOS

Olivier Houdart

SEPT-OCT 2022



C'est au Brévedent, dans la salle du camping, que s'est tenue les week-ends du 1-2 et du 8-9 octobre, l'exposition de 80 des plus belles photos du photographe Olivier Houdart. Ce fut l'occasion de redécouvrir notre région sublimée par l'œil du photographe, l'occasion aussi pour beaucoup de choisir leur photo coup de cœur pour en commander une copie, à admirer tous les jours !

Entre ces 2 week-ends de visite libre, une journée a été consacrée aux scolaires avec la venue des élèves de CM1 et CM2 de l'école du Pin. Les enfants ont pu profiter du spectacle de ces photos et participer à des ateliers d'écriture : imaginer un titre pour certaines photos, imaginer une suite à des scènes photographiées. Olivier Houdart s'est prêté au jeu avec plaisir, essayant d'associer les titres et les suites aux photos qui les avaient inspirés ! Les enfants ont également profité d'un atelier photographie : guidés par les conseils d'Olivier, ils ont apprécié le cadre du camping pour s'essayer à la photographie. Un prix d'honneur pour récompenser les plus belles photos a été décerné par Olivier à cette occasion.



Forte de cette expérience,

la classe s'est ensuite lancée dans la participation au concours clic photo durable, organisé par l'académie. Le thème était : Attention, couleurs ! 5 mois durant, les enfants ont photographié la nature autour de l'école, écrit des textes pour accompagner leurs clichés. La photo favorite a été envoyée avec une sélection des plus belles citations des écrits de chacun pour construire le texte. Ce travail a été récompensé par l'obtention du premier prix. Bravo aux élèves et encore merci à Olivier pour avoir lancé les enfants dans l'aventure de la photographie.



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Thème 2023 « Attention : couleurs ! »

Clic Durable 

CATÉGORIE ÉCOLES

1ÈRE PLACE

Ecole primaire - Le Pin (14)



Giboulée de couleurs

C'était arrivé tout à coup. Elle était là. D'une indicible beauté, gorgée de lumière. Seule au milieu de nulle part. Le soleil s'était levé tôt ce matin-là, les nuages aussi. Les oiseaux commençaient leur chorale matinale. L'herbe pressée de pousser la tatillonnait. Il venait de pleuvoir et l'herbe se régala de cette divine humidité, de ces gouttes si rondes. Le soleil faisait éclater les nuages en morceaux et sa luminosité transperçait les branches presque nues. Les arbres étaient penseurs et nostalgiques car la vie ne les épargnerait peut-être pas. Elle était là, comme un signe d'espoir : promesse d'un nouveau cycle de vie, porteuse d'une revanche sur les dompteurs de la nature.

CM1-CM2

Ecole Le Pin, terrain de sport, vendredi 24 mars 2023

ÉVÉNEMENT À VENIR AU BRÉVEDENT

EXPOSITION DE PEINTURES

7-8 OCTOBRE 2023
14-15 OCTOBRE 2023
SALLE DU CAMPING

Peintres :
GILLES BOURG
GERARD BUNEL
FRANCIS MASCART
JANET MOZELEWSKI

Le festival de musique
REVE EN RYTHME,
organisé par l'art s'en sort,
aura lieu désormais une
année sur deux, le
rendez-vous est donc pris
pour SEPTEMBRE 2024.



JEUX ET GALETTE
JANVIER 2024
SALLE DU CAMPING

PROCESSION DE L'ASSOMPTION
15 AOÛT 2023

AU DEPART DE L'ÉGLISE SAINT MICHEL



EXPOSITION PEINTURE AU BRÉVEDENT

Forts des succès des deux expositions passées :
la première en 2021 consacrée au peintre Robert ALLEAUME
et la seconde en 2022 consacrée au photographe Olivier
HOUDART, nous continuerons notre PROMENADE EN PAYS
D'AUGE en octobre prochain.

Cette fois nous serons accompagnés de quatre peintres
normands.

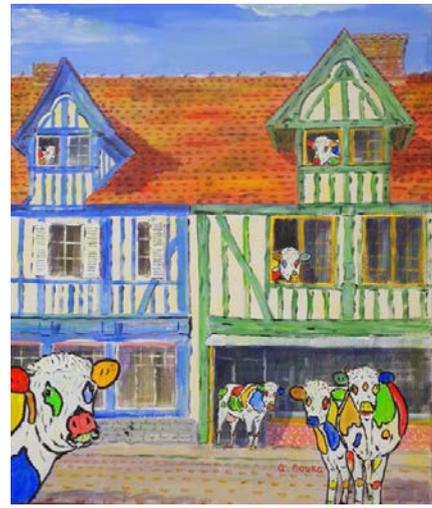


Gérard BUNEL de l'Hôtellerie.

Converti à la peinture depuis 1992, il n'a cessé depuis de
tenter de ressentir la nature par ses émotions.

Très progressivement et en autodidacte, il s'est essayé à
différentes techniques comme l'huile, le pastel la gouache
et l'acrylique. Ses sujets principaux sont les marines, les
paysages et les natures mortes.

« Chaque peintre se retrouve à travers les jeux de couleurs
qu'il révèle et harmonise. Plus on peint, mieux on peint.
Je ne peins pas ce que je vois, je peins ce que je pense.
La peinture c'est aussi des échecs qui font grandir.
Un dessin raté c'est une leçon de dessin. L'artiste est un
perpétuel chercheur. »



Gilles BOURG né à Moyaux peint depuis l'âge de 40 ans, il est membre de la Société des Artistes Indépendants de Normandie.

Certains médias l'ont appelé « le Peintre du bon vieux temps ».

Ses peintures sur bois de tonneau en chêne représentant des animaux et paysages du Pays d'Auge reprennent les techniques des peintres du XV^{ème} siècle qui utilisaient le bois de chêne et de châtaignier pour leur longévité et leur noblesse.

Ces dernières années, il peint des vaches très relookées s'inspirant du style de Fernand Léger et d'Andy Warhol et compose une série d'œuvres surprenantes sur l'anthropomorphisme.

Francis MASCART est né à la Trinité de Reville en 1947, il a vécu jusqu'à l'âge de 12 ans dans le nord de la France, où il fréquente tôt l'académie des beaux arts de Valenciennes et où il y reçoit son premier prix de peinture.

En 1959, ses parents viennent en Normandie, c'est pour lui le temps de l'adolescence et du temps à foison pour apprécier les bords de la Risle, en particulier le Vieille Lyre..... paradis du pêcheur et du peintre !

Un vélo, des balades à pieds, lui suffisent pour découvrir la beauté profonde de notre région.

« Finalement, tout est fabuleusement beau, ne dépendant que de notre regard et de la valeur que l'on accorde aux choses » il suffit de voir les œuvres des peintres de l'école de Rouen.



« Tout comme la musique, la danse, le théâtre, la peinture est un moyen complémentaire pour traduire et communiquer ses émotions. Toutes les techniques se complètent : crayon, fusain, encre de chine, aquarelle, huile, pastel... C'est dans ses carnets de croquis où dans des études que l'émotion est la plus forte .»

Janet MOZELEWSKI
De la Folletière Abenon



Née dans le Staffordshire, en Angleterre, Janet a étudié l'art à Leek (lieu de vie et de travail du célèbre designer William Morris), puis les arts créatifs à l'université d'où elle ressort diplômée en 1980.

Elle devient ensuite professeure auprès d'élèves de 7 à 18 ans. Avec son mari Peter, elle achète une maison de vacances à La Folletière-Abenon, près d'Orbec, en 2002. Finalement, tombés sous le charme du Pays d'Auge, ils s'y installent définitivement en 2016.

Petit à petit, elle redécouvre l'art comme un plaisir d'expression personnelle et non plus comme un enseignement.

Les subtilités des couleurs et la clarté de la lumière du Pays d'Auge sont si particulières, elles constituent pour Janet une réelle source d'inspiration et de bonheur. Elle préfère peindre dehors plutôt que dans son atelier. C'est pour cette raison qu'elle aime utiliser les pastels, plus adaptés à un travail en extérieur et si facilement transportables ! Son usage des pastels s'est enrichi de techniques variées qu'elle continue d'explorer aujourd'hui encore.

L'exposition se déroulera au Castel Camping du BREVEDENT les week-ends du 7 et 8 octobre et du 14 et 15 octobre de 14h30 à 18h30. Vous aurez l'occasion de discuter de leurs œuvres avec les peintres et acquérir certaines si votre « émotion » vous porte. Entrée gratuite, bien sûr, nous sommes au Brévedent.....

Comme chaque année, deux écoles seront invitées durant la semaine pour une journée de « transmission et partage » entre les peintres et les élèves.

PROJETS EN COURS AU BREVEDENT



Effacement des lignes électriques

Sur les 3 kms prévus, plus de la moitié sera terminée à la fin de l'année.

L'enfouissement a été effectué en mai sur le secteur de la route de Blangy entre les numéros 1096 et 1372.

L'enfouissement est en cours de réalisation sur le secteur de la route de St Michel entre les nos 389 et 516, le chemin des Harots entre les nos 5 et 459 et le chemin du Mont Roti entre les nos 527 et 648.

Le prochain enfouissement prévu est le secteur de la route du Pin entre les nos 241 et 359 et la route de St Philbert entre les nos 49 et 72 : réalisation prévue avant la fin de l'année.

Les deux derniers secteurs route de St Michel et chemin des Clinchamps d'une part et Route de Blangy d'autre part sont prévus pour 2024.

BREVES a demandé au responsable de TRP Normandie qui réalise l'enfouissement de livrer ses impressions sur le déroulement de ce projet.

Jérôme FORTIER, vous êtes le directeur d'exploitation de TRP Normandie (Terrassement Réseau Public) choisi par le SDEC (Syndicat Départemental d'Energies du Calvados) pour réaliser les travaux l'enfouissement des lignes électriques du BREVEDENT, pouvez- vous présenter votre entreprise ?

TRP Normandie est créée en 2005, par Monsieur Cédric PAIN.

A l'époque, il inspirait à travailler à son propre compte, dans le domaine d'activité qu'il connaît bien que sont les travaux souterrains de pose des réseaux d'énergie, tels que, l'électricité, la téléphonie et l'internet, le gaz, l'eau potable.

Chacun de ces réseaux, ont des spécificités particulières de construction et de mise en œuvre qui exigent une grande maîtrise.

Nos principaux clients sont des aménageurs du territoire, privés comme des lotisseurs et des industriels, mais aussi publiques, comme votre commune, et au sens plus large, des collectivités territoriales.

La spécificité de nos travaux est une valeur reconnue par des entreprises comme Enedis, GRDF, Orange, et une multitude d'entreprises de travaux publics de grands groupes nationaux, qui nous sollicitent et qui nous renouvellent leur confiance, depuis 16 ans.

Aujourd'hui l'Entreprise s'appuie sur une cinquantaine de collaborateurs, actifs sur les chantiers, aux études et dans les services généraux.

L'Entreprise a pris son essor en Normandie où elle y trouve un niveau d'activité suffisamment soutenu, pour évoluer proche de sa base, à Gainneville, en Seine Maritime.

Nous sommes attachés à produire en propre, les études et les travaux qui nous sont confiés.

La diversité des constructions de réseaux, exige le maintien perpétuel des compétences et des qualifications de nos collaborateurs, à défaut nos capacités organisationnelles sont immédiatement impactées.

Quelles sont les différentes étapes d'une opération d'enfouissement des lignes ?

La collectivité est éligible à une opération d'enfouissement de ligne aérienne si germe la nécessité de renforcer un réseau électrique, pour accroître ses capacités à :

- *Fournir suffisamment d'électricité, sans baisse de tension,*
- *Eviter les coupures de courant, sécuriser le réseau.*

Le dimensionnement d'un réseau électrique répond à des critères techniques élaborés et soumis, par l'exploitant (ENEDIS en général).

SDEC ENERGIE accompagne la collectivité dans le choix d'enfouir une ligne électrique, d'adjoindre la suppression d'autres lignes aériennes (téléphonique, éclairage public, et haute tension) portées sur des supports communs (Poteaux bois ou béton) et annonce un programme de travaux à la collectivité.

L'Entreprise TRP Normandie est alors missionnée par les SEDC ENERGIE pour réaliser une étude d'exécution en sollicitant les riverains, et la commune, et d'assurer d'une solution technique clé en main satisfaisante aux besoins des exploitants des réseaux électriques et de téléphonie.

Lorsque l'étude est validée les travaux sont programmés pour démarrer en général dans une période de 12 mois qui suit la remise d'étude.

Pouvez-vous expliquer le phasage des travaux et les contraintes auxquelles le chantier est parfois soumis ?

Les travaux effraient souvent, et bousculent les habitudes et la quiétude des riverains.

A ma connaissance je ne connais pas de travaux sans contrainte ; soyons positifs et projetons-nous au-delà des trous, et des nuisances, comme des coupures d'eau, de téléphone.

Sous terre, en creusant il y a parfois des surprises, parfois des rochers ou d'anciennes constructions qui obligent à faire usage des marteaux piqueurs !

En général, lorsque les travaux sont terminés, c'est une satisfaction. Pourquoi ?

Les routes sont refaites, les poteaux et les fils ont disparu, vos maisons sont mieux mises en valeur.

Notre priorité est d'abord votre sécurité et celle de nos équipes, et votre satisfaction bien sûr.

Ces travaux impliquent plusieurs étapes :

-Construire les nouveaux réseaux, électriques, téléphoniques, en réalisant les tranchées, les réfections en surface, les pelouses, les enrobés, les pavages...

-Raccorder les câbles électriques et réceptionner les réseaux neufs posés avant de les mettre sous tension avec l'exploitant.

-Basculer de l'ancien réseau vers celui nouveau mis en service et reprendre un à un chaque riverain. Au Brévedent, cette opération de basculement va solliciter les services d'ENEDIS, d'ORANGE, de la fibre.

Lorsque ces intervenants ont terminé leur travail, les lignes aériennes et les poteaux sont déposés par nos soins.

L'effacement prévu concerne 3 kms de lignes électriques, peut-on aller plus loin ?

Avec de la volonté, il est toujours possible de faire plus ; comme toute décision, il suffit de prévoir et de budgéter les moyens de financer les travaux.

SDEC ENERGIE est au service des collectivités, il assiste, conseille la collectivité dans ces choix et les accompagne dans la réalisation des travaux. Les réseaux électriques construits appartiennent à la commune.

Dans la réalisation de nos prestations pour SDEC ENERGIE, Orange s'implique plutôt bien et avec beaucoup de réactivité.

Les opérations d'enfouissement du BREVEDENT ont débuté cette année, comment se passent-elles ?

Nous avons plutôt un bon accueil de nos équipes et nous ne pouvons que féliciter la compréhension des habitants.

Avez des recommandations pour les habitants du BREVEDENT concernés par les travaux ?

Nos équipes sont constituées de professionnels habitués à ce type de travaux, qui connaissent les nuisances occasionnées. Tous s'efforcent de toujours veiller à la sécurité du chantier. N'hésitez pas à aller à leur rencontre s'ils ne l'ont pas déjà fait !

La fin des travaux d'enfouissement des lignes du BREVEDENT est prévue pour 2025, les délais seront-ils tenus ?

Nous sommes en 2023, et nous avons 2 secteurs de travaux engagés :

- *Route de Blangy au niveau de la cour Guéret la Vallée,*
- *Route de Saint Michel, Les Harots, la Cour Suzon, que nous terminerons d'ici à la fin de l'année 2023*

Une étude est en cours au niveau du camping, routes du Pin et de Saint Philbert des Champs, qui doit aboutir pour un démarrage des travaux à la fin de l'année 2023, nous l'avons inscrit à notre planning. Nous œuvrons chaque jour, pour tenir nos engagements et nos délais.

Votre commune est plutôt dynamique, et nous ne doutons pas du foisonnement de vos projets.

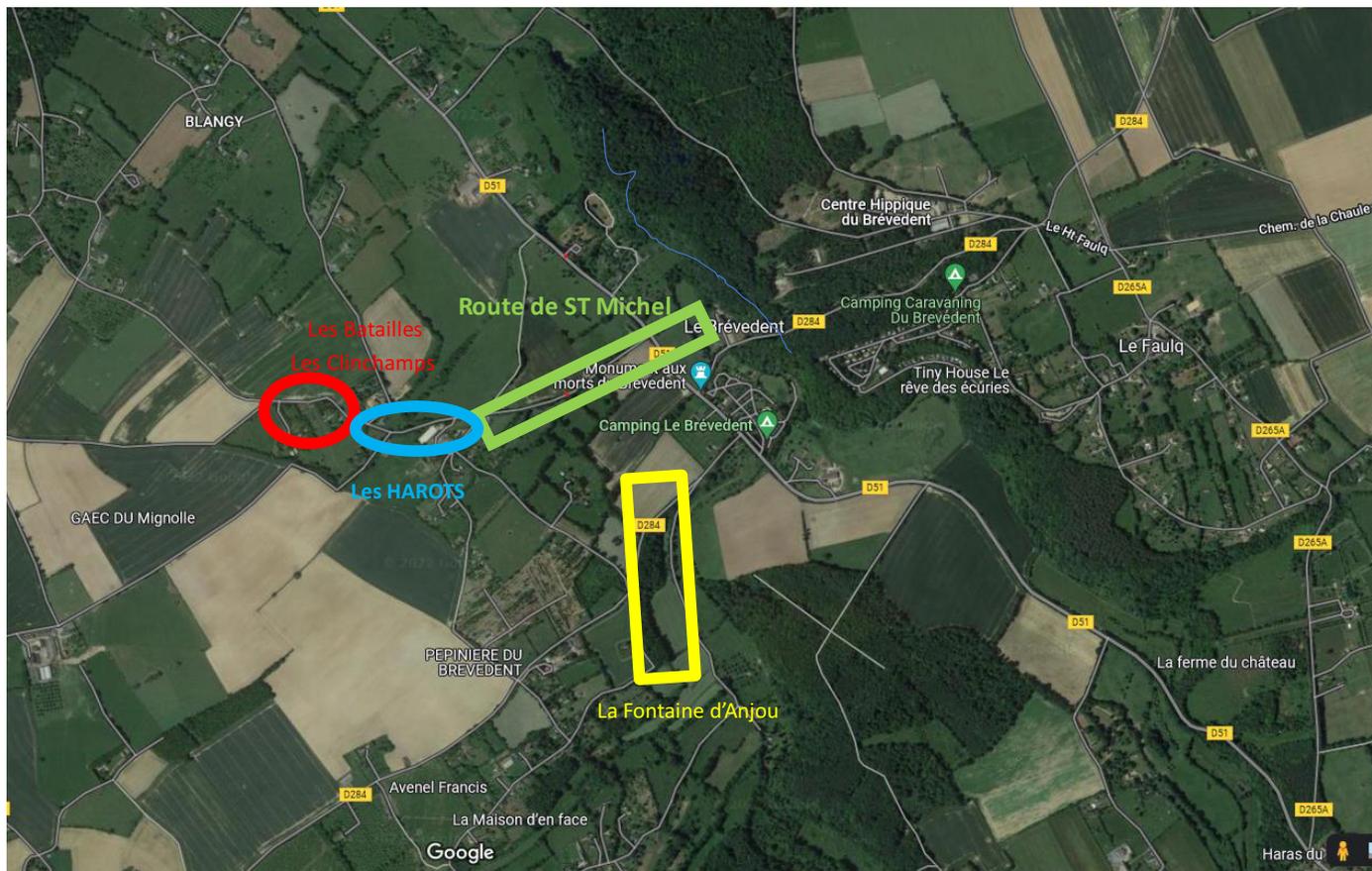
Nous souhaitons être à vos côtés en 2025, bien sûr !

On tient toujours nos délais !



Entretien du réseau routier

Une enveloppe a été dégagée cette année pour l'entretien de nos chemins.



Chemin de Fontaine d'Anjou - Les Batailles – Les Clinchamps

Ont été effectués : le débarnage, les passages d'eaux et l'évacuation des eaux de pluie.

Restent à réaliser : le rebouchage des trous existants

Route de St Michel - chemin du Mont Roti – les Harots

Le renforcement de l'accotement, la canalisation des eaux de ruissellement et le rebouchage des trous existants seront réalisés après les travaux d'enfouissement

Projet en cours : sécuriser la traversée du Brévedent sur la RD 51 (extraits du rapport de la Direction des Routes du Calvados)

La problématique est double :

- La vitesse maximale autorisée entre les panneaux de limite d'agglomération est de **50 km/h**.

Le relevé des vitesses effectué en mai 2021 a montré que, sur ce secteur, **85% des voitures roulent en moyenne à 81 Km/h** et que **85% des poids lourds roulent à 79km/h**.

- L'accès au camping est encore difficilement identifiable : ce constat peut générer des situations à risques de clients qui cherchent à accéder au site et ralentissent, voire s'arrêtent sur la voie de circulation.

De plus, de nombreuses personnes circulent à pied ou à vélo aux abords du camping et ce passage de voitures à une vitesse excessive constitue un réel danger.

L'objectif est d'agir sur l'infrastructure et ses abords pour inciter naturellement les usagers qui circulent sur la D51 et qui traversent l'agglomération du Brévedent à avoir une conduite adaptée afin d'obtenir des vitesses compatibles avec l'environnement.

Les principales propositions d'aménagement sont à ce jour :

1. Déplacer les limites d'agglomération de 50m vers Blangy Le Château et de 185m vers Le Pin pour inclure le carrefour de la RD284 et l'accès au camping.
2. Créer un vrai contraste aux entrées de l'agglomération par un traitement de couleur sur la totalité de la chaussée et implantation sur mât de panneaux d'entrée et de sortie.
3. Mettre en place des radars pédagogiques dans les deux sens de la circulation.
4. Renforcer les panneaux d'indication du camping et matérialiser l'accès par un marquage résine de couleur.
5. Installer des panneaux destinés aux usagers étrangers (keep right) associés avec des panneaux danger.



Aménagement du centre-bourg

L'objectif : mettre en valeur le patrimoine environnemental et construit du Bourg.

Pour la conception de ce projet, la commune a reçu l'aide (gratuite) du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados (CAUE) et de Terre d'Auge.

Le Projet comporte quatre composantes :

- Créer une boucle pédestre sécurisée
- Effacer les lignes électriques et téléphoniques
- Renaturer l'ensemble lavoir et pont
- Valoriser l'espace public de la place de l'Eglise

Les illustrations présentées sont extraites du document préparé par le CAUE : des modifications peuvent y être apportées.

La boucle pédestre

- Créer une boucle pédestre de près de 1 km depuis la mairie cheminant autour des deux terrains communaux traversés par le Chaussey.
- Permettre l'accessibilité de tous (poussettes comprises).
- Renforcer l'écrin de verdure en plantant une haie champêtre le long de la route départementale.
- Créer un point de vue remarquable sur l'Eglise et son écrin de verdure.
- Créer un circuit informatif le long du parcours (nature des plantes et historique du village).
- Renaturer les bords du Chaussey.

L'effacement des lignes

Parvenir à un bourg « sans poteau » en enfouissant les dernières lignes électriques de la Place de l'Eglise et les lignes téléphoniques de la route du Faulq en limite du Brévedent. L'enfouissement des lignes téléphoniques interviendra dès la reconstruction du pont prévu par le département.

Renaturer l'ensemble lavoir/pont

- Renaturer l'environnement de l'ensemble lavoir/pont.
- Renaturer les berges.
- Créer un cheminement sécurisé.

Plan du projet



cheminement piéton continu et sécurisé

point de vue remarquable sur l'église dans son écrin de verdure
création d'une passerelle
passage pour animaux
clôture continue type lisse bois

Point de vue remarquable et point de départ de la promenade
Place de l'église
Création d'une place polyvalente en stabilisé calcaire renforcé
pour accueillir des événements, un jeu de boules, un marché du
terroir, une halte randonnée
Plantations d'un verger conservatoire
Accès direct au sentier pédestre vers le camping

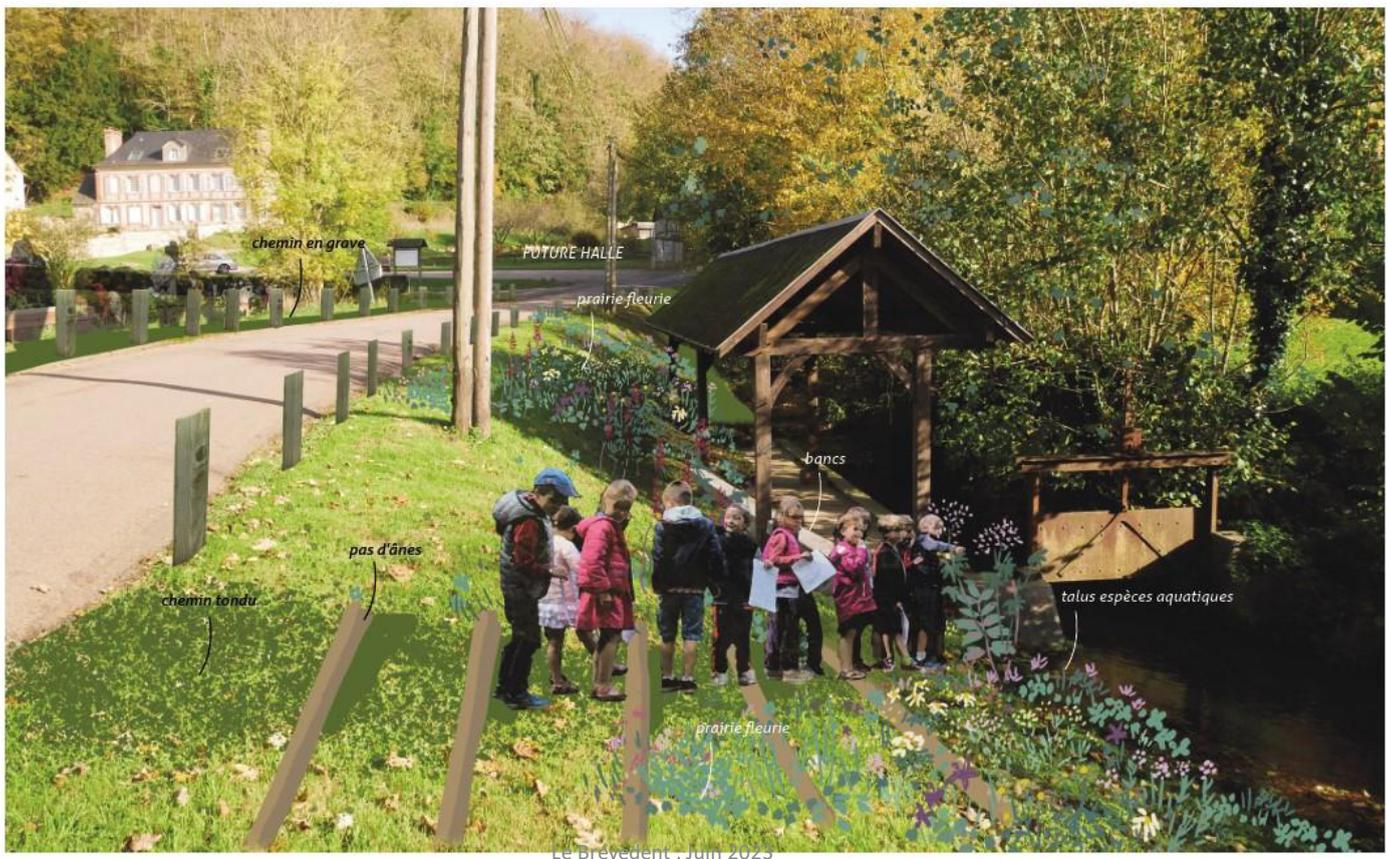
Mise en valeur de l'accès au petit patrimoine (lavoire, ouvrage pont...)

Cheminement sécurisé avec plots bois ou haie de charmilles basse

Haie champêtre interrompue pour valoriser les vues sur le patrimoine bâti
clôture continue type lisse bois
point de vue valorisé

Valoriser l'espace public

- Compléter le patrimoine architectural actuel (église et presbytère) en implantant sur l'ancien terrain de tennis (abandonné depuis plus de 10 ans) un abri randonneurs, une aire de pique-nique et de jeux.
- Planter un verger conservatoire.
- Optimiser le stationnement et sécuriser l'accès aux piétons.



10



14

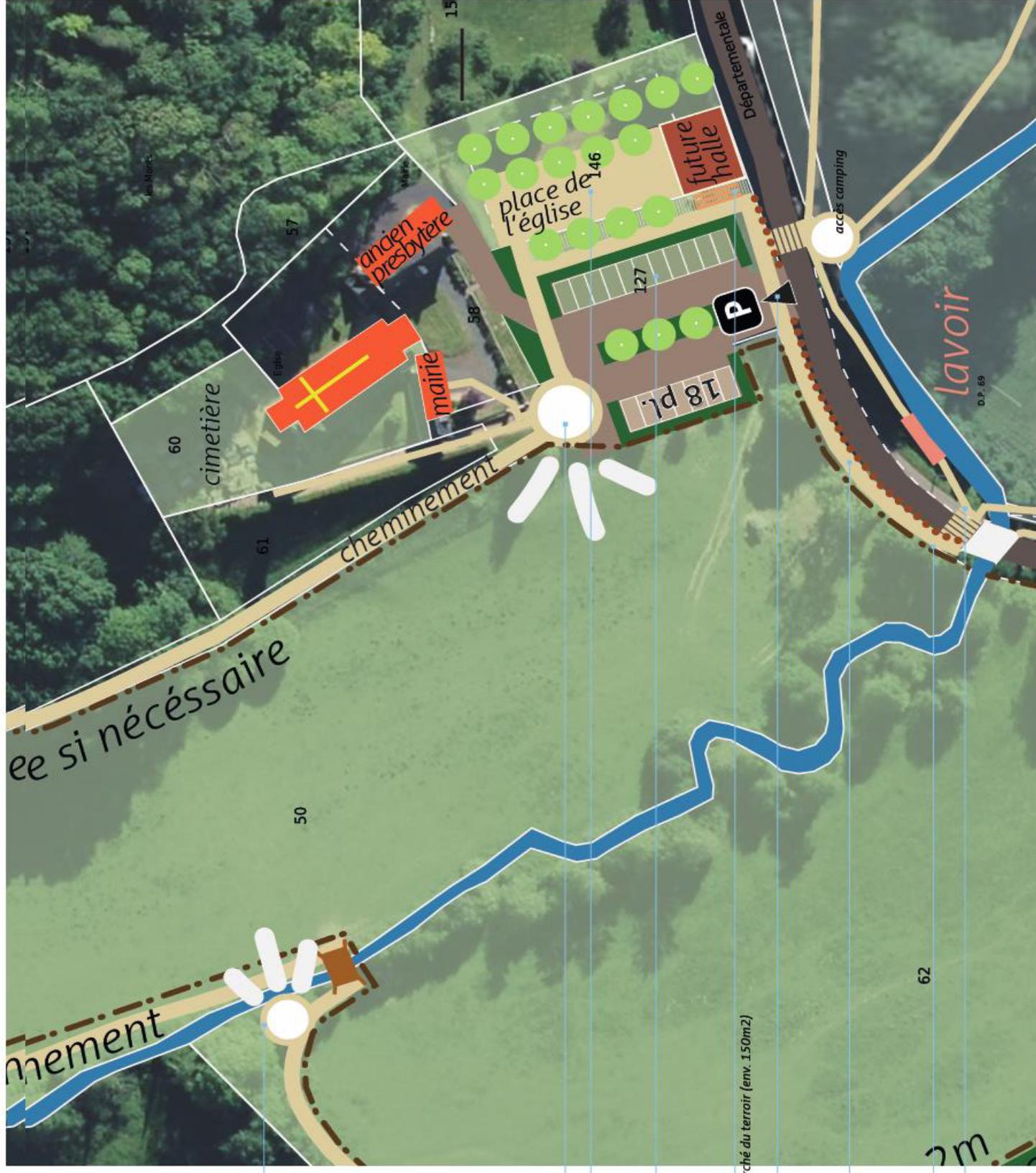


Calvados

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Mise en valeur du patrimoine et du paysage, réponse aux nouveaux besoins



point de vue remarquable sur l'église dans son écrin de verdure
 création d'une passerelle
 passage pour animaux
 clôture continue type lisse bois

Point infos et point de départ de la promenade
 Place polyvalente en sablé calcaire
 Verger conservatoire / mise en valeur du patrimoine
 Maintien du stationnement possible avec refecton des revêtements (dalles éco végétal ou stabilisé et voirie en bi-couche)

Accès à la halte randonneur par des emmarchements dans le talus
 Création d'un abri (type préau) pour une halte randonneur et un marché du terroir (env. 150m²)
 Accès principal pour les véhicules

Cheminement continu avec plots bois ou haie basse de charmilles

Cheminement et traversée continus et sécurisés

Accès au lavoir

LE SAVIEZ-VOUS ?

La taxe foncière (texte réalisé avec Bertrand GONY, du Centre des Finances Publiques).

La taxe foncière sur les propriétés non bâties est due par le propriétaire d'un terrain au 1^{er} janvier de l'année d'imposition : elle s'applique sur la valeur locative cadastrale de la propriété qui résulte d'un tarif d'évaluation établi dans chaque commune par nature de culture ou de propriété

Les cultures ou propriétés sont classées en treize grandes catégories : terres agricoles, terrains d'agrément, terrains à bâtir....

En 2022, le taux d'imposition avoisine 62% dont **16,67%** pour notre commune, le reste est réparti entre le syndicat de communes 3,34% et les chambres d'agriculture 41,95%.

La taxe foncière sur les propriétés bâties est due par le propriétaire de biens immeubles : les nouvelles constructions bénéficient d'exonérations partielles pendant les deux premières années.

Les immeubles sont classés en 8 catégories de "très luxueux" à "insalubre". La valeur locative cadastrale d'un immeuble dépend de sa catégorie, de sa surface réelle, de son état d'entretien ainsi que des éléments de confort dont il dispose.

La taxe est assise sur la moitié de la valeur locative cadastrale : elle est revalorisée chaque année pour tenir compte de l'augmentation des prix.

En 2022, le taux d'imposition avoisine 51% dont **35,91%** pour moitié entre notre commune et le département, le reste est principalement la taxe sur les ordures ménagères, 13%.

A noter : les taux d'imposition appliqués par LE BEVEDENT pour la taxe sur les propriétés bâties et non bâties sont inchangés depuis l'an 2000 !

Protection des oiseaux et taille des haies

Les haies qui entourent herbages et jardins sont d'une grande importance pour les oiseaux : elles leur apportent le couvert, la nourriture et l'abri.

Pour cette raison, nous ne sommes pas autorisés à tailler les haies ou à élaguer du 1^{er} avril au 31 juillet afin de ne pas déranger les oiseaux nichant pendant la période de reproduction.

En conséquence, les haies qui bornent nos chemins et dont l'entretien incombe à la commune ne seront pas taillées pendant cette période.

Bien qu'il n'y ait rien d'obligatoire pour le particulier, suivre cette recommandation est un geste écologique envers le rouge-gorge, le merle noir et autre pinson des arbres.

La meilleure période pour la taille des haies est entre les mois de septembre et de février, ceci pour deux raisons :

- Ne pas perturber la montée de la sève et assurer une belle pousse printanière.
- Ne pas déranger les oiseaux nicheurs et autres petits mammifères vivant au pied

Par contre, couper les ronces qui débordent sur la route est hautement recommandé et ce quelle que soit la période de l'année....



La déchetterie est à votre disposition

Certains semblent avoir oublié qu'il existe une super déchetterie à Pont L'Evêque (parc d'activités de Launay) ouverte tous les matins de 8h30 à 12h sauf le jeudi et le dimanche et tous les après-midis de 13h30 à 18h sauf le dimanche.

Et en plus, c'est gratuit.... Alors qu'abandonner ses déchets sur la voie publique est passible d'une amende....

Ils n'ont plus aucune excuse de polluer l'environnement du BREVEDENT : la lutte contre les dépôts sauvages est l'affaire de tous.



Service-Public.fr 

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€**
d'amende à régler **dans les 45 jours**

Au delà de ce délai,
l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

